

Strasbourg



11-12 janvier 2017

Conseil National

- Rapport introductif
- Compte rendu du débat général
- Politique Financière

CGT Finances Publiques

Syndicat national
CGT Finances Publiques

Case 450 et 451

263 rue de Paris

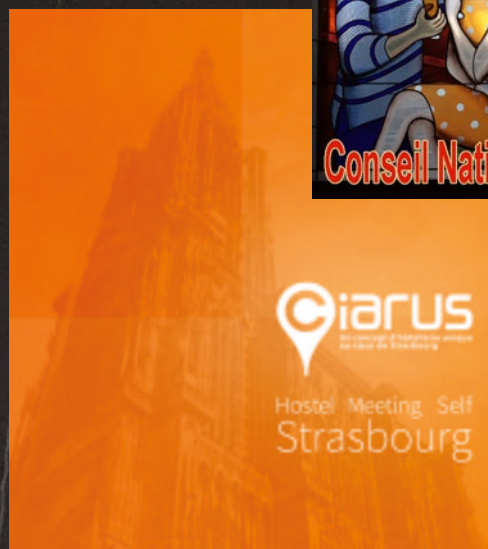
93514 Montreuil Cedex

Tél : 01.55.82.80.80 - Fax : 01.48.70.71.63

e.mail : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

twitter : @cgt_finpub

facebook : @cgt.finpub



Rapport introductif

Olivier Vadebout

Olivier VADEBOUT,
Secrétaire général de la CGT
Finances Publiques



Chers Camarades,

Le rapport introductif est présenté par Olivier VADEBOUT, secrétaire général. Suivent les débats revendicatifs :

Avant toute chose, permettez moi de sacrifier à 2 coutumes... qui ont toute leur pertinence et toute leur acuité aujourd'hui.

La première, c'est de vous souhaiter la bienvenue à Strasbourg, dont je ne doute pas que les camarades de la section qui nous accueillent aujourd'hui, sauront vous faire découvrir tous les charmes. A cette occasion il faut d'ores et déjà les remercier pour l'accueil, ainsi que tous les camarades qui ont participé à l'organisation de ce conseil national, tout comme les personnels du centre CIARUS.

La seconde toute aussi importante en ce début d'année... c'est bien de vous souhaiter à tous et toutes une bonne année 2017 ainsi qu'à vos proches... et bien entendu à la CGT, ainsi qu'à notre syndicat national. De ce point de vue, on ne peut que nous souhaiter de nombreuses luttes victorieuses. C'est bien l'objectif que nous devons nous assigner en ce début d'année 2017.

Car les motifs de luttes sont bien nombreux.... et l'horizon politique bien trop incertain et trop bleu pour être rassurant. C'est donc les couleurs de la CGT qui devront être partout présentes en cette année 2017.

Sans vouloir être exhaustif, dans le désordre et sans y voir d'ordre d'importance, pour les mois à venir, nous devons faire face à l'attaque sur les règles de gestion, la baisse du plan de qualification, la mise à mal du dialogue social à la DGFIP, la criminalisation de l'action syndicale (ex: aujourd'hui attente du verdict pour les camarades de Goodyear), les suppressions d'emplois, la réorganisation du réseau, la réforme territoriale, l'ASR, le travail à distance, le démantèlement du code du travail les menaces sur le statut général et les statuts particuliers, la mise en place effective de PPCR et du RIFSEEP, le prélèvement à la source, la dégradation des conditions de vie au travail... Vous pouvez encore en jeter, la coupe donne l'impression de se remplir au maximum, ou plus encore qu'il s'agit du tonneau des Danaïdes. Les attaques sont donc légion, multiples, variées et nous les avons à maintes reprises caractérisées, avec toujours la volonté de les combattre avec nos collègues.

C'est ce mandat : d'être dans la lutte, d'être dans l'action à la

DGFIP, que le congrès de Ramatuelle nous a donné. C'est celui-ci que la direction nationale a la charge d'animer jusqu'à notre prochain congrès.

Dans cet cadre, le conseil national doit nous permettre d'apprécier ce que nous avons fait et ce que nous avons encore à faire pour réussir notre objectif : entrer avec tous nos collègues dans l'action pour faire changer les choses et en premier lieu, à la DGFIP.

Pour apprécier le travail effectué, il est nécessaire de repartir des assemblées générales qui se sont déroulées au dernier trimestre 2016. Ce sont 82 AG qui se sont tenues dans la période (Pour info 10 AG ne se sont pas tenues et 31 sections ont préparé le conseil national avec des CE élargies). Malheureusement, les camarades des AG présents, ne représentent que 26,35 % des FNI reversés pour 2016. C'est mieux que dans la préparation du congrès 2015 (18,12 % des FNI) ... mais cela reste pour le moment trop insuffisant.

Globalement, nous avons sur le vote du rapport d'activité 1818 pour, 165 contre et 299 abstentions. Ces votes approuvent très largement l'activité nationale, actent les progrès réalisés depuis le dernier congrès. Évidemment, il y a des points de désaccord, des choses qui n'ont pas été bien réalisées, mais cela n'obère pas l'idée que l'activité menée a été cohérente et satisfaisante, dans le respect des orientations.

Si le rapport d'activité pointe l'idée aussi du débat sur la vie des sections, ce n'est évidemment pas moi ici qui pourrai en faire la synthèse. Vous êtes porteurs de ces débats et sans aucun doute ils feront l'objet d'échange nourris dans les ateliers, que la direction nationale vous propose en fin d'après-midi.

Mais pour autant, deux thèmes sont largement repris dans les différentes AG et sont quasiment au cœur de toute notre activité : la difficulté à construire des luttes et à travailler en intersyndicale.

Le premier est donc la difficulté à construire les luttes, à réussir à les étendre, ou les propager tant dans les luttes inter-professionnelles comme celle contre la loi travail que celles propres à la DGFIP. L'année 2016 a commencé avec la lutte de nos camarades de Vierzon engagés dans une lutte recon-

ductible, avec un souhait fort en terme de soutien, pour que partout cela se déroule comme à Vierzon. C'était l'objectif de la direction nationale, qui dès janvier 2016 a appelé à tenir partout des AG, pour construire ensemble les revendications et décider ensuite des modalités d'action, y compris par la grève reconductible. Cela a pu se dérouler dans les P.O, le Var, le Gard, les Hautes Pyrénées, l'Aude, le Nord et les DOM. Néanmoins, nous n'avons pas réussi à le mettre en oeuvre tous ensemble au même moment, ou à étendre les mouvements quand ils avaient lieu...

Naturellement, nous devons réfléchir aux liens entre la direction nationale et les sections, des demandes pour être épaulées par la CEN, ayant été portées par les sections. Nous devons réfléchir à savoir ce qu'elles doivent prendre comme forme concrètement. L'atelier sur les liens CEN/sections doit de ce point de vue être un moment fort de l'échange. Mais il faut aussi construire ensemble ce travail dès ce matin, pour comprendre collectivement pourquoi nous avons pu mener des actions, sans pouvoir mettre en oeuvre tous ensemble au même moment les décisions.

De plus, nous faisons face à des phénomènes délégués de plus en plus forts de la part de nos collègues et dans notre organisation. Chacun attendant qu'un autre fasse... Cette réalité n'est pas que celle de nos collègues, dans la CGT elle se multiplie. C'est bien nos syndiqués qu'il faut mettre au cœur du débat mais aussi de l'action. Aujourd'hui, trop de sections fonctionnent avec une base militante réduite qui naturellement s'épuise. C'est bien notre enjeu futur de travailler à notre qualité de vie syndicale, pour être toujours plus nombreux à construire ensemble nos actions.

Le deuxième point qui a traversé toute les AG, ainsi que les débats de la direction nationale, avec des constats de départs simples, c'est que nous avons besoin d'un travail intersyndical. S'il existe plusieurs organisations, c'est bien parce qu'elles ne sont pas d'accord sur un certain nombre de conceptions. De plus, même avec celles où nous avons le plus d'atomes crochus, Solidaires et FO, l'intersyndicale n'est pas simple à tout les niveaux : national et local. Une fois que nous avons dit tout cela, il nous appartient de réfléchir, en partant des revendications des personnels à la façon d'animer l'intersyndicale et construire l'unité d'action.

Et cela d'autant plus, qu'y compris des organisations qui n'ont

pas nos positions, reviennent maintenant vers l'intersyndicale. Ainsi, la CFDT, nous a contactés la semaine dernière, pour construire un front commun autour des questions de dialogue social. C'est un des débats du conseil national.

Dans le même temps, et sans faire de comparaison, dans l'intersyndicale avec Solidaires et FO, on ne sent pas toujours localement ou nationalement le même degré d'implication pour dire cela simplement.

Sans aucun doute aujourd'hui, dans nos débats collectifs existe un doute général sur l'apport de l'intersyndicale, alors que dans les faits les mobilisations les plus importantes l'ont été aussi grâce à l'intersyndicale y compris comme dans le Nord dans des formats très larges (où toutes les OS sont présentes).

Si je dis que ces deux sujets (difficulté à construire des luttes/ intersyndicales) ont été largement débattus dans les AG, ce ne sont pas les seuls. Naturellement des questions sur la façon de travailler des dossiers, entre la direction nationale et les sections existent. Peut-être devons nous réfléchir à une association encore plus grande dans les collectifs nationaux de camarades des sections, à travailler plus avant sur des sujets, lorsque des départements sont préfigurateurs de réformes avec les sections locales concernées (ex : Télétravail).

D'autres questions existent régulièrement sur nos travaux comme, par exemple, sur la communication. L'atelier sur la communication devrait permettre d'aller plus loin dans la réflexion et les pistes de travail.

Plus globalement, c'est bien la façon dont on vit dans notre organisation, notre qualité de vie syndicale qui est au cœur des échanges de ce conseil national. C'est ce qu'à voulu la direction nationale, en proposant les différents ateliers : réfléchir à ce que nous vivons pour proposer des pistes de travail pour la fin de ce mandat, dans l'objectif d'être toujours plus nombreux. Je ne ferai pas ici un point d'organisation et de politique financière Bruno s'en chargera. Néanmoins, je souhaite juste vous dire que cette nécessité de syndiquer et d'impliquer chacun de nos syndiqués est vitale aujourd'hui pour l'organisation.

Parce que naturellement, ce conseil national ne peut être qu'un point de bilan, il est nécessaire aujourd'hui que l'on travaille sur des perspectives à court ou à moyen terme pour l'avenir de notre organisation.

Parce que, comme je le disais nous avons aujourd'hui l'obligation de réfléchir à l'avenir de la CGT Finances Publiques dans la DGFIP, mais aussi dans la CGT.

Car vous le savez, cette année il y a d'ores et déjà deux congrès qui vont se tenir très rapidement. Celui de la Fédération des Finances et celui de l'UGFF. Vous avez dans vos pochettes les documents qui nous ont été transmis. Dans ce contexte, il est nécessaire de rappeler notre attachement à une structuration sur trois niveaux : au niveau national par l'intermédiaire du syndicat national, au niveau ministériel par l'intermédiaire de la Fédération des Finances, au niveau fonction publique de l'Etat par l'UGFF (ou son éventuelle évolution). Cela implique que le syndicat permette aux deux congrès de se dérouler le mieux possible et arrivent à leur terme dans un esprit positif. Dans la préparation du conseil national, nous n'avions pas prévu d'atelier spécifique sur ce thème, mais peut être qu'après le repas de ce soir, les camarades que cela intéresse, pourrait se réunir pour avoir un échange qui permettrait d'éclairer les débats de la CEN de fin janvier/début février.

D'un point de vue pratique, les sections qui auraient des amendements sur les documents proposés devront nous les renvoyer pour le lundi 30 janvier midi, délai de rigueur pour permettre leur examen par la CEN, qui commencera dès le lendemain.

Évidemment, si les congrès sont des moments forts et fondamentaux de notre activité militante, ils ne sont pas les seuls éléments d'avenir qui nous traversent aujourd'hui. Ce rapport pointe en particulier le nécessaire besoin de remettre au centre le lien entre le syndiqué et le syndicat. C'est aujourd'hui la question qui se pose à toute la CGT et en particulier, alors même que les élections TPE sont en cours. Il est aujourd'hui important de convaincre nos proches de voter à l'urne avant le 13 janvier ou par internet avant le 16 janvier. C'est bien la représentativité nationale de l'ensemble de la CGT qui se joue aujourd'hui.

D'autres questions se posent à nous de façon très concrète dès aujourd'hui : la question du dialogue social local et national. La volonté est claire le détruire : les cas de discriminations se multiplient voir parfois pire. sans compter les entraves au fonctionnement d'instance comme les CHS CT

Et depuis plusieurs mois la direction générale a fait le choix d'attaquer les modalités du dialogue social. Ainsi les propo-

sitions de la direction générale pour le groupe de travail du 17 octobre sont inacceptables (fiches que vous avez reçu). Dès cette date, nous avons proposé à l'intersyndicale plusieurs communiqués ou textes pour dénoncer et combattre la situation, sans résultat puisqu'ils n'ont pas été repris par les autres syndicats. Ce qui nous a conduit à proposer une pétition CGT seule sur ces questions, ou le dernier mag syndical qui pointe directement la responsabilité du DG sur ces questions.

Dès lors, l'état du dialogue social est aujourd'hui calamiteux à la DGFIP.

Le dernier exemple en date tourne autour de la question des CAP nationales. Vous avez été destinataires du relevé de conclusion du DG sur ce point, demandant le positionnement des organisations syndicales. Solidaires l'a accepté sous réserve de modifications, FO a pris acte des propositions du DG et proposé des amendements. J'avoue ne pas avoir compris la réponse de la CFDT. Et pour la CGT, après avoir consulté la CEN, il a été répondu que nous enregistrons les propositions du DG, et nous avons soutenu les demandes d'amendements qui correspondaient à nos débats internes. Enfin et surtout, nous avons demandé à ce que le DG abandonne le relevé de discussion, pour simplement indiquer sa décision de maintien des droits jusqu'en 2019.

Tout cela pour qu'au final, le DG décide unilatéralement, arbitrairement et en tentant la division des OS, de garder un calendrier très en retrait en terme de jours de préparations et de CAP nationales. Le DG a juste consenti à maintenir les remboursements des frais pour les suppléants nationaux. Quant au niveau local, c'est l'attaque la plus complète des droits des représentants en CAP locale ou en CTL puisque les suppléants ne seront plus pris en charge dès lors que les titulaires seront présents.

Sans aucun doute sans l'intervention des personnels, on ne donne pas cher de la peau du dialogue social à la DGFIP, qui reste aujourd'hui aux textes purement fonction publique ou de ce qui existe dans d'autres administrations y compris du ministère. Dès lors il faut faire vivre et faire massivement signer la pétition autour du dialogue social... Peut être est-ce trop ambitieux mais avec plus de 80 % d'électeurs aux élections professionnelles, c'est bien vers cela que nous devrions tendre. Mais sérieusement, indiquer au directeur comme nous le faisons, que les agents sont attachés à un dialogue social

mode DGFIP et aboutir à un résultat trop faible, ne permettra pas de peser et de changer la donne. Or, aujourd'hui, nous sommes à 323 signatures dans 17 sections. Il est donc fondamental de faire signer ces pétitions alors même que nous allons rencontrer nos collègues lors de la campagne de mutation. En effet, attaquer les droits des représentants des personnels c'est avant tout attaquer les droits de nos collègues... c'est bien eux qui sont visés par ces décisions, c'est bien eux qui sont une nouvelle fois attaqués...

Il est donc fondamental de faire signer les pétitions ! Même si c'est compliqué avec nos collègues... et par ce qu'avec les autres OS nous n'avons pas les mêmes approches... et que nous sommes seules à proposer cette pétition. Pourquoi ? Parce que par exemple Solidaires est contre les CAP locales, ou que FO a une vision différente du dialogue social institutionnel.

Ainsi lors d'une intersyndicale qui s'est tenue à la fin de la semaine dernière Solidaires et FO, chacun avec ses mots, a indiqué vouloir retourner dans les GT (cela même si aucun calendrier n'existe) et ne pas avoir l'intention de boycotter les CTR. De ce point de vue, il me semble nécessaire de ne pas leur laisser le champ libre, tout en gardant notre liberté de choisir de participer ou pas au dialogue social.

Si le dialogue social est important, nous avons aussi bien d'autres campagnes dans lesquelles nous devons nous inscrire : ainsi la campagne confédérale pour les 32 heures, le droit à la déconnexion, ou l'initiative fonction publique pour la défense du statut.

De plus, des perspectives d'actions existent :

- ▶ Au niveau confédéral, le 8 mars avec la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le 21 mars une journée CGT (sans autre os) va s'organiser sur la question de l'industrie et des services publics, à partir du 28 mars de nouvelles initiatives seront proposées par l'intersyndicale confédérale contre la loi travail.
- ▶ Au niveau fonction publique, à partir de l'action de grève menée par l'intersyndicale de la Fédération de la Santé, une journée fonction publique, qui pourrait prendre la forme d'appel à la grève avec FO Solidaires et la FSU, est en débat le 7 mars 2017. Une intersyndicale fonction publique se tenait hier, une nouvelle aura lieu le 31 janvier... hier, les débats ont buté sur les complexités internes de Solidaires Fonction Publique

Il est logique que nous soyons présents dans ces différentes actions, en ciblant la journée du 7 mars 2017, si le périmètre intersyndical s'appuie sur le notre.

En effet dans l'intersyndicale de la semaine dernière, il n'est sorti que peu de choses pour la DGFIP. En premier lieu parce qu'avant le conseil national pour la CGT, il était difficile de prendre position. En second lieu, aussi parce que FO et Solidaires n'ont pas aujourd'hui de mandat de leur instances, pour repartir sur de nouvelles journées d'action DGFIP à court terme.

Dans ce cadre là, notre priorité est simple : il s'agit aujourd'hui de retourner voir nos collègues pour construire avec eux des cahiers revendicatifs et des actions afin de continuer à peser sur l'avenir de notre administration. Nous ne pourrions aboutir que par une intervention massive des personnels. C'est bien tout l'objet de nos débats d'aujourd'hui...

Pour construire nos actions, il est donc nécessaire de s'interroger sur notre qualité de vie syndicale c'est ce que la direction nationale a souhaité mettre au centre de ce conseil national pour permettre à notre syndicat national d'être un outil encore plus efficace de construction des luttes.

Dès lors, et en conclusion, chers camarades, je rappellerai que mener cette activité revendicative et construire le rapport de force pour imposer d'autres choix justifient l'ordre du jour de ce Conseil national qui va consacrer une large partie de ses travaux à notre vie syndicale. En effet, il y a un lien fort entre la qualité de notre vie syndicale et nos capacités d'emporter l'adhésion de nos collègues dans la lutte. Sans aucun doute, la construction du rapport de force passe par la campagne de syndicalisation que nous avons décidé collectivement et l'engagement de nos forces au renforcement de la CGT Finances Publiques. C'est la marque de notre volonté de modifier la donne à la DGFIP. Les personnels, nos collègues ont plus que jamais besoin d'une CGT Finances Publiques forte, combative et efficace.



Présentation sommaire et inventaire par le secrétaire à l'orga des documents dans les sacoches.

La séance est présidée par Jean-Michel CHIRON, secrétaire de la section hôte.

Avant le débat revendicatif, la section 92 demande une modification de l'ordre du jour : un point sur le congrès extraordinaire de l'UGFF est demandé. Quelle est la position du syndicat ? La section 44 partage ce point de vue. La proposition est mise au vote : 48 pour une séance plénière, 30 contre.

Une séance plénière sera donc tenue à 20h30.

Section 66 :

Il faut une CGT revendicative. Les agents C et B sont grévistes en majorité. Un désaccord est exprimé sur le développement de l'action par la CEN. Les enjeux sont très lourds, il faut bloquer les sites en grève tournante sur la durée.

Section 59 :

L'action dans le Nord passe par des grèves tournantes comme dans le 66. Des cahiers revendicatifs sont élaborés les après-midis avec toutes les OS, sur lesquels le refus du RIFSEEP et de PPCR est mis en exergue. Une AG avec toutes les OS se tiendra le 19/02 (jour de la 2^{ème} convocation du CTL emploi). Le conseil National doit impulser un grand mouvement.

Section 44 :

Sentiment d'opacité sur les comptes financiers. La section exige une présentation des comptes comme du temps du SNADGI, en amont du congrès et du Conseil National. Le barème 2017 est illisible : les incidences PPCR ont-elles été prises en compte ? Les cadres ont subi une augmentation de leur cotisation de 50%, le BN n'a pas fourni d'explication. La section souhaite davantage d'explications sur le manque de finances, il n'y a pas eu de note « Polfi » depuis juin 2016. Il faut une vraie présence dans les écoles et réfléchir à une adhésion « stagiaire ». L'intersyndicale est un problème dans le département, il n'y a plus de travail commun avec FO et Solidaires.

Section 13 :

Le vote majoritairement négatif de la section sur le rapport d'activité présenté au Conseil national par la CEN s'explique par le fait qu'il ne s'agit pas d'un rapport d'activité. Il n'y a ni bilan ni perspective. Depuis le congrès de Ramatuelle, la section a diffusé des pétitions contre le régime indemnitaire et le RIFSEEP non reprises par le national. Avec le protocole PPCR, l'avis du supérieur hiérarchique sera prépondérant pour le tableau d'avancement. Concernant le PAS, qui parle : la CGT ou le ministère ? Le syndicat n'a pas été à la hauteur durant cette période.

Section Centrale :

Danger représenté par les fiches 3 et 4 du GT du 17 octobre dernier. Les nouveaux arrivants dans les services centraux sont bloqués 3 ans. La fiche 4 permet de renvoyer dans les services des agents qui ont été recrutés au choix, via un suivi de compétences tous les 5 ans. Cependant un travail intersyndical a été mené, excepté avec Solidaires. Les visites de centres par les OS sont interdites à Bercy !

Section 83 :

Intervention sur le Prélèvement à la Source et le Quotient Familial. Nécessité d'une campagne confédérale. La fusion IR/CSG est voulue par le gouvernement. Prudence avec l'article de la Fédération sur le fait que les femmes seraient défavorisées par le PAS.

Section 93 :

Point sur la situation dans le 93 : 47 agents arrivent le 1^{er} mars dans le département mais il en manque encore 110 ! Ainsi il manque 40% de « B » filière fiscale. Le directeur ne souhaite plus rencontrer les syndicats. La souffrance au travail est omni-présente. Deux trésoreries ont été sauvées, mais elles sont dépecées.

Section 75 :

La section s'est inscrite dans la lutte contre la loi travail, il est juste que le syndicat se soit inscrit également. Des tentatives de blocages de sites ont eu lieu au printemps ; ce furent des actions militantes seulement. En décembre la direction a reculé devant les mobilisations contre les restructurations et suppressions d'emploi. Les agents

peuvent rester dans leur arrondissement. Il faut se saisir du 7 mars.

Section 06 :

Expression contre la suppression de l'ISF. L'AG du 06 s'est abstenue sur le rapport d'activité. Il y a du mieux dans les écoles. Le syndicat n'a pas assez de revendications, il se cale sur le calendrier de la DGFIP. Il manque une analyse globale de la situation. Il est difficile de définir une stratégie des luttes, d'autant plus que l'intersyndicale est impossible. Il faut plus de clarté dans les revendications. De même il faut lutter contre le pseudo dialogue social que nous impose la DG.

Section 2B :

La section compte 100 syndiqués pour 270 agents. Le centre de Bastia a été bloqué durant 3 jours en mai. Une visioconférence avec Mazauric a permis de sauver 4 postes. Il y avait 40% de grévistes le 15/11. Pour l'instant, aucun agent ne quitte son bureau même si le poste est supprimé. 10% des agents partent en retraite prochainement. Une étude sur les concours régionaux est en cours.

Fédération des Finances (Alexandre DERIGNY) :

Le Prélèvement à la source n'apportera pas de simplification pour le contribuable. Il n'est pas contemporain. C'est une attaque contre la progressivité de l'IR. Se présente le spectre de la fusion IR/CSG. La Fédération était à l'initiative d'une journée d'étude : la confédération n'a pas donné suite. Proposition d'une journée d'action Syndicat et Fédération au printemps. Le 26 janvier se tiendra une conférence de presse avec la conf à l'occasion de la sortie de la VO Impôts.

Section 18 :

A Vierzon, la grève a été totale durant 5 semaines dans l'unité syndicale. Il a par contre été impossible de faire entrer les autres sites dans l'action. Le 7 mars, les hospitaliers appellent à la grève sur des revendications Fonction Publique. Le Conseil National doit s'inscrire dans cette journée.

Section 91 :

La situation dans les services est désespérante. Les restructurations laissent craindre de futurs burn-out. A Yerres, la situation est explosive ; après la grève du 15/11 très suivie, une nouvelle grève est programmée pour le 05/01. Par ailleurs 2 emplois ont été sauvés en 2015 et 2016 (1+1).

Section DISI Paris Champagne :

Malgré 12 jours de grève en 2016, les décrets concernant RIFSEEP et la Loi El Kohmri sont sortis en fin d'année. Il faut éviter les grèves « saute moutons ». La fusion des ESI entraîne la disparition de 12 d'entre eux. A noter l'excellent tract sur le Parcours d'Assistance Rénové.

Section 38 :

Excellent résultat de la grève du 15/11 dans l'Isère, malgré une intersyndicale compliquée. On peut encore exiger une marche arrière pour le PAS. L'UD 38 a convoqué un collectif Fonction Publique le 14/02. Restauration collective : c'est le retour de la gamelle dans les bureaux du fait de la distance par rapport à la cantine (+ d'1 km).

Section 73 :

La Savoie est département d'expérimentation pour le télétravail. Le BN n'a pas répondu aux demandes de la section depuis novembre. La généralisation interviendra dès le mois de septembre. La mise en place d'un collectif est souhaitée. Ne pas laisser passer la journée du 7/03, sachant qu'une journée d'action confédérale est programmée pour le 22/02.

Direction Impôts Service :

Les centres de contact accéléreront les suppressions d'emploi. Aucun bilan n'a été tiré de l'expérimentation. La CGT s'est opposée à la création des CDC, mais il y en a de plus en plus. Exemple de la Suède : suppression totale de l'accueil physique. Les CDC seront la cheville ouvrière du PAS. On attend 50 000 contacts par mois à partir de juillet 2017 pour s'informer sur le PAS.

Compte rendu du débat général

UGFF (Vincent BLOUET) :

Stratégie des luttes : il y a nécessité de faire un bilan détaillé des actions de 2016. Le 29/01 contre la faible augmentation du point d'indice a été la journée la plus réussie. L'année qui vient est celle de tous les dangers.

Un certain nombre d'initiatives sont prises dans le cadre de la campagne présidentielle :

- livre blanc de la Fonction Publique (FSU, Solidaires, CGT),
- journée d'action FP avant les élections présidentielles,
- initiative confédérale le 24/01 pour les 70 ans de la Fonction Publique.

Section 75 :

Les droits des élus sont réduits, les CAPN n'ont plus le temps de préparer les dossiers.

Section 95 :

Dans le 66 et le 59, la mobilisation est venue du bas : c'est le secret. Par ailleurs l'intersyndicale est très difficile dans le département.

Section 75 :

Le programme, c'est de liquider tous les acquis sociaux. La lutte des classes sera la solution. La confédération était là contre la loi Travail. Le syndicalisme était rassemblé. Il faut des Assemblées Générales dans les entreprises. Il faut continuer le combat : le 07/03 sera une journée de mobilisation avant les élections.

Section 92 :

Une demi-journée d'étude sur le PAS organisée dans le département avec l'UD et l'UL. Les salariés comprennent quand on leur donne tous les éléments. Avec le PAS, ils vont faire l'avance à l'Etat. 54 collègues ont été reçus par la Direction durant 3h30 en intersyndicale avec des revendications. Des AG sont prévues à Nanterre, Boulogne, Sèvres, etc...avec des revendications précises et détaillées.

Section 13 :

Le PAS est un sujet fondamental. Rien n'a été fait au niveau confédéral depuis le congrès de Ramatuelle. Il fallait interpellier les parlementaires. Il fallait faire des pétitions. Le syndicat National doit s'opposer plus fermement. Le RIFSEEP met les agents en concurrence.

Il ne faut pas participer aux instances paritaires, il ne faut plus discuter avec la DG. Il faut continuer le boycott, créer le rapport de force. IL FAUT BLOQUER LA DGFIP.



► PREMIÈRE SYNTHÈSE D'O. VADEBOUT :

OK avec l'idée de la grève générale.

La prochaine CEN de la fin du mois appellera aux actions reconductibles. Il faut continuer à aller voir les collègues pour définir les revendications. La pétition sur le dialogue social a été reprise par 333 agents... il faut insister dans les services.

Le collectif télétravail sera créé prochainement.

PAS : le syndicat doit clairement s'exprimer contre (avec l'appui de la Fédération), car l'expression de la Confédération n'est pas suffisamment claire.

Une réunion est prévue le 23/01 pour définir les actions revendicatives relatives aux CAPN.

Il n'y a plus de débats concernant le RIFSEEP, il faut relancer la pétition nationale.

Solidaires et FO retournent dans les GT, nous irons donc également.

POLFI : les documents sont donnés à chaque CEN. Toutes les primes sont prises en compte dans les cotisations pour les cadres. PPCR n'est pas inclus dans le calcul de cette année.

► Reprise des débats :

Section 75 :

Il faut dissocier le vote sur le GT RIFSEEP des autres GT.

Section 02 :

On peut gagner en choisissant bien ses objectifs.

Section 37 :

Si l'appel pour le 07/03 est ferme, il ne faut pour autant pas oublier le passé. Le score de grévistes était inférieur à 2% le 15/09. Il est très délicat de choisir les GT où l'on va ou pas.

Section 94 :

On a besoin de l'analyse de la CGT, même si on ne va pas aux GT.

Section 66 :

Que fait-on contre les suppressions d'emploi et le RIFSEEP ? Il faut du concret.

Section 06 :

Les documents pour les GT sont fournis même si on n'y va pas. Il manque les analyses. Il est inutile de retourner aux GT, il faut de la clarté envers nos adhérents.

Section centrale :

Le GT Mutations de l'automne a été très constructif. Toutes les OS présentes sont sorties avec la CGT après les revendications sur les fiches 3 et 4.

Section 28 :

Il faut aller aux GT car les autres OS ont les infos.

Section 94 :

Aller aux GT ne signifie pas accepter ce que dit la DG. Il faut choisir ses GT. On peut avoir des infos lors des GT, ceux-ci peuvent même être nécessaires (non titulaires, gardiens concierges).

Section 95 :

La pétition sur le dialogue social est très difficile à faire signer. Il faudrait essayer les pétitions en ligne. Il ne faut pas aller à un éventuel GT RIFSEEP.

Section 75 :

Il est indispensable de s'inscrire dans la journée du 07/03, malgré les difficultés. La question est : grève ou non avant les présidentielles ?

► Deuxième synthèse d'O. Vadebout :

Une journée d'étude est prévue avec la FD concernant le Prélèvement à la source,

Ne pas oublier les difficultés locales en termes de dialogue social : moins de journées de préparation, non-paiement des suppléants,

Il faut relancer la pétition contre le RIFSEEP,

Nous irons aux GT au coup par coup,

Il faut retourner voir les collègues et mettre en débat une action similaire à celle des Pyrénées Orientales,

Il faut étudier la construction d'une journée Fonction Publique avant les présidentielles (pas obligatoirement le 07/03).

► Poursuite des débats :

Section 83 :

Il faudra une intervention autour du PAS lors du CCN.

Section 63:

Quelle est la marge de manœuvre pour le dialogue social local ?

Section 13 :

La section a déjà fait signer la pétition contre le RIFSEEP. Elle va sortir un matériel CGT pour PPCR/RIFSEEP dans le mois. Il faut proposer à Solidaires et FO de partager des actions.

Section 75:

Quelle date choisir pour la journée Fonction Publique ?
Le 07/03 la Santé appelle. Ce pourrait être une bonne plate-forme revendicative.

Avis partagé par les sections 18 et 92.

Section 05 :

Les revendications partent de la base ; or c'est le Conseil National qui propose une journée. Il faut poursuivre les actions avec les agents.



Votes

1. Collectif pour le télétravail

Journée Fédérale sur le PAS, interpellation UD

Interpellation CCN par la Fédération des Finances

- ✓ Contre : 0
- ✓ Abstentions : 0
- ✓ Pour : 102

2. Question : Qui est pour continuer le boycott complet ?

- ✓ Pour : 44
- ✓ Contre : 58

Ce qui ne signifie pas que la CGT ira à tous les GT.

3. Question : Qui est pour boycotter le GT RIFSEEP ?

- ✓ Pour : 74
- ✓ Contre : 26

4. La CGT ira voir les agents pour proposer une action similaire à celle des Pyrénées Orientales (texte à faire) :

- ✓ Contre : 3
- ✓ Abstentions : 4
- ✓ Pour : 93

5. Inscription pour une journée de grève Fonction Publique sur la base des propositions du 07/03 :

- ✓ Contre : 7
- ✓ Abstentions : 23
- ✓ Pour : 70



POLITIQUE FINANCIÈRE

Après la présentation du bilan faite par le Secrétaire National à la Politique Financière (voir annexe), les débats ont pu débiter :

✓ **Y. Flageul :**

Membre de la CFC, Yves est intervenu à titre personnel.

La réserve est de 812000€, alors que le déficit 2015 s'élève à 245000€. L'article 131 des statuts indique le Conseil National a le pouvoir de prendre toutes les mesures nécessaires qu'impose la situation.

✓ **M. Hatik (Section 95) :**

A quoi servent les appartements ?

✓ **S. Guillet (Section 86) :**

Questionnement sur la mutualisation des fonds ; comment, qui participe ?

✓ **J. Sablé (Section 06) :**

Les Alpes Maritimes aident les petites sections du Sud-Est : Dircofi Sud-Est, Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes.

✓ **M. Arteaud (Section 44) :**

Il subsiste une opacité autour des comptes de notre syndicat.

✓ **M. Orenes Lerma (Section 73) :**

La commission de mutualisation intègre-t-elle la CFC ?

✓ **S. Cadet (Section Réunion) :**

Comment est-il possible d'avoir du retard sur 2012, 2013 ? Quel est le montant de ces retards ? Pourrait-on envisager une meilleure formation des trésoriers ?

✓ **M. Renaudin (Section 37) :**

Les locaux syndicaux nous appartiennent. Il est nécessaire d'avoir une véritable mutualisation.

✓ **O. Turlotte (Section 38) :**

On ne peut pas payer le prochain congrès ; on est en cessation de paiement. Il est nécessaire d'avoir la situation du national ET des sections. Il faut davantage de transparence des sections.

✓ **B. Chelnico (Section Guadeloupe) :**

Soyons prudents avec les mots utilisés : on ne peut pas parler d'opacité. Les stagiaires se syndiquent chez Solidaires, nous avons sans doute un travail à mener dans les écoles.

✓ **Réponses de B. Monziols, secrétaire national à la POLFI :**

a) Les appartements sont loués à des particuliers, celui de Pau est également mis à la vente.

b) La mutualisation se fait sur la base du volontariat, une commission de mutualisation fait des propositions. Cette commission se compose comme suit : O. Vadebout, B. Monziols, P. Fusil, 2 membres de la CEN, 3 membres issus des sections, 1 membre issu de la CFC.

c) Les comptes sont publiés tous les ans au Journal Officiel après certification,

Un point POLFI est fait à chaque CEN,

Un Compte rendu de chaque CEN est visible sur le site,

Certaines sections ne reversent pas toujours à hauteur de ce qu'elles encaissent, ce qui explique la présence des restes à reverser.

Une partie de la CEN d'Avril sera consacrée aux débats concernant la Politique Financière de notre syndicat.

